

Audit des subventions pour la promotion des exportations et de la place économique

Secrétariat d'État à l'économie

L'essentiel en bref

L'association de droit privé Switzerland Global Enterprise (S-GE) est chargée par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) d'exécuter les tâches de la Confédération relatives à la promotion des exportations et de la place économique suisse. S-GE fournit d'une part des prestations de base, telles que des informations sur les nouvelles chances offertes par le marché et des analyses de marché individualisées pour les entreprises actives dans l'exportation. D'autre part, l'association encourage l'implantation d'entreprises et d'investisseurs étrangers en Suisse.

Pour ces deux mandats, la Confédération rétribue S-GE à hauteur d'environ 23,3 millions de francs par an. Dans le cadre de l'exécution des tâches fédérales, l'association reçoit aussi des prestations du réseau extérieur du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Les coûts bruts de ces services, qui s'élèvent à quelque 9,9 millions de francs, sont pris en charge par ce Département. Le SECO s'appuie sur les conventions de prestations pour surveiller l'exécution des tâches et la réalisation des objectifs.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné la qualité de l'exécution des tâches, la conformité de l'utilisation des ressources fédérales, l'évaluation des prestations et d'impact. Il constate que la promotion des exportations et de la place économique suisse, telle qu'elle est réalisée par S-GE, est un élément essentiel de la politique économique extérieure suisse et qu'elle déploie des effets positifs. Il existe également des potentiels d'amélioration au plan de l'efficacité de la gestion et de la surveillance de l'exécution des tâches.

Utilisation plus ciblée des données pour évaluer les prestations et l'impact dans le domaine de la promotion des exportations

S-GE a recours à un modèle de prestations et d'impact en plusieurs étapes pour vérifier l'exécution des tâches et contrôler les résultats. Le rapport remis au SECO par S-GE est conforme aux directives. Dans les comparaisons internationales, S-GE obtient de bons résultats en tant qu'association de promotion des exportations.

Le CDF estime que des analyses supplémentaires de données pourraient fournir des informations précieuses sur l'exécution des tâches par S-GE. En mesurant de façon ciblée les effets escomptés et indésirables, il est possible d'obtenir des renseignements importants sur la réalisation des objectifs et sur le respect des directives de la convention de prestations.

La position de S-GE dans le domaine de l'exportation exige des règles claires concernant les offres de prestations

Selon les directives de la Confédération, l'offre de prestations de S-GE doit être subsidiaire, neutre du point de vue de la concurrence et effectuée en complément des initiatives privées. S-GE occupe une position singulière car elle a accès et peut contribuer aux Swiss Business Hubs en tant que membre officiel du réseau extérieur de la Suisse. Pour certaines

prestations payantes réalisées par S-GE, la question du respect du principe de subsidiarité et de la neutralité concurrentielle se pose et suscite des controverses depuis des années.

Le CDF considère que les mandats compétitifs de ses clients, qui ne nécessitent donc pas de subventions, devraient être limités à un certain pourcentage d'environ 5 % de tous les mandats payants de S-GE. Il recommande ainsi de définir plus clairement cette délimitation. Afin de respecter le principe de subsidiarité et de ne pas entraver la concurrence, les clients devraient être informés de manière appropriée des offres concurrentes.

Améliorations possibles dans l'utilisation et la justification de l'affectation des ressources fédérales

Afin de garantir la plus grande liberté possible pour répondre aux exigences des clients, les conventions de prestations du SECO ne contiennent que peu de directives et de valeurs cibles qui permettraient d'évaluer l'efficacité de l'utilisation des ressources. Dans ces conditions, une évaluation valable de l'utilisation des ressources ne peut être réalisée. Les finances et la comptabilité de S-GE sont très détaillées et permettent une bonne analyse de la répartition des coûts dans le temps. Le relevé des heures, considéré comme un outil important d'évaluation des prestations pour mieux déterminer la structure réelle des coûts, est encore en cours.

S-GE inscrit à son bilan un fonds de développement commercial, qui est financé par les revenus nets issus de l'immobilier subventionné (siège principal à Zurich) et de ceux provenant de la gestion des membres. S-GE peut affecter ce fonds à une utilisation ne relevant pas des tâches de la Confédération, ce qui correspondrait à des subventions croisées. Par conséquent, il est conseillé d'affecter ces revenus à un fonds à caractère lié au sein des conventions de prestations.

Efforts prometteurs pour une promotion efficace et efficiente de la place économique nationale

En tant que tâche commune, la promotion de la place économique suisse s'organise à tous les niveaux de l'État. S-GE joue un rôle essentiel dans cette mission en promouvant la marque « Suisse » à l'étranger. Le processus d'implantation d'une entreprise s'accompagne de conflits d'intérêts et d'une compétition entre les différents acteurs étatiques qui conduisent à des redondances et à une fragmentation des tâches, des rôles et des responsabilités. Cette manière de procéder n'est pas rentable au vu des ressources investies par la Confédération, par les cantons et par les communes.

Le CDF salue les efforts réalisés actuellement, au-delà des frontières cantonales, orientés sur la collaboration et la coordination dans la promotion de la place économique suisse. En regroupant les ressources et en définissant des objectifs de manière commune, il est possible de renforcer encore davantage la Suisse en tant que place économique attrayante.

Compte tenu du recul du nombre d'implantations d'entreprises étrangères ces dernières années, le CDF recommande de redoubler d'efforts pour identifier les facteurs d'une implantation réussie. Il s'agit ainsi notamment d'encourager l'échange de données et d'informations entre tous les acteurs impliqués dans la promotion de la place économique.

Texte original en allemand